

COMPENSATION POUR LA RÉSERVATION DE GM GNL À L'USINE LSR

- 1 Le document suivant présente l'évolution de la réservation du client GM GNL à l'usine LSR, son
2 impact sur les besoins d'approvisionnement et la compensation demandée par Énergir pour
3 l'année 2024-2025.
- 4 Le tableau suivant présente l'évolution de la capacité d'entreposage réservée à l'usine LSR.

Tableau 1

Référence	Capacité réservée LSR <i>10³m³</i>	Outil de maintien <i>10³m³/jour</i>
Cause tarifaire 2024-2025	5 000	s. o.
Réel 2024-2025	10 000	0

- 5 En fonction de la décision sur l'outil de maintien à l'usine LSR, les besoins sont maintenant
6 évalués tout au long de l'hiver afin de déterminer si des volumes doivent être transférés vers le
7 fonds de prévoyance. Bien que l'hiver ait été froid, il n'a été utile à aucun moment de demander
8 le transfert de volumes vers le fonds de prévoyance, car les volumes en inventaire à l'usine LSR
9 étaient toujours suffisants pour satisfaire aux besoins de l'hiver extrême.
- 10 Ainsi, pour l'année 2024-2025, la capacité réservée par le client GM GNL n'a pas nécessité de
11 compensation.

12 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi relatif à la compensation pour la**
13 **réservation de GM GNL à l'usine LSR et de s'en déclarer satisfaite.**